

Délibération n°DEL-20-1013

**Plan de Relance pour l'Emploi - Industries culturelles et créatives -
Action 49 – Fonds de soutien à la production cinématographique et
audiovisuelle 2020 : attribution des subventions aux lauréats de
l'appel à projets**

L'an deux mille vingt le jeudi dix-sept décembre à neuf heures, sous la présidence de Jean-Luc MOUDENC, Président, le Conseil s'est réuni à Espaces Concorde - Centre de Congrès Pierre Baudis - Toulouse.

Participants

Afférents au Conseil :	133
Présents :	117
Procurations :	15
Date de convocation :	11 décembre 2020

Présents

Aigrefeuille	M. Christian ANDRE
Aucamville	M. Gérard ANDRE, Mme Roseline ARMENGAUD
Aussonne	M. Michel BEUILLE, Mme Sylvie LLOUBERES
Balma	Mme Sophie LAMANT, M. Frédéric LEMAGNER, M. Vincent TERRAIL-NOVES
Beaupuy	M. Marc FERNANDEZ
Beauzelle	M. Patrice RODRIGUES
Blagnac	M. Pascal BOUREAU, M. Joseph CARLES, Mme Bernadette GUERY, M. Jean-Michel MAZARDO, Mme Danielle PEREZ
Brax	M. Thierry ZANATTA
Castelginest	M. Grégoire CARNEIRO
Colomiers	Mme Sophie BOUBIDI, M. Patrick JIMENA, M. Fabien JOUVE, M. Thomas LAMY, Mme Josiane MOURGUE, M. Franck RIBEYRON, M. Arnaud SIMION, Mme Karine TRAVAL-MICHELET
Cornebarrieu	Mme Dalila COUSIN
Cugnaux	M. Thomas KARMANN, Mme Marie-Hélène ROURE
Drémil-Lafage	Mme Ida RUSSO
Gagnac-sur-Garonne	M. Patrick BERGOUGNOUX
Gratentour	M. Patrick DELPECH
Launaguet	Mme Patricia PARADIS, M. Michel ROUGE
Lespinasse	M. Alain ALENCON
L'Union	Mme Brigitte BEC, M. Marc PERE
Mondonville	Mme Véronique BARRAQUE ONNO
Mondouzil	M. Robert MEDINA
Mons	Mme Véronique DOITTAU
Montrabé	M. Jacques SEBI
Pin-Balma	M. Gil BEZERRA
Quint-Fonsegrives	M. Jean-Pierre GASC
Saint-Jean	M. Bruno ESPIC, Mme Céline MORETTO
Saint-Orens	Mme Dominique FAURE
Seilh	M. Didier CASTERA
Toulouse	Mme Caroline ADOUE-BIELSA, Mme Fella ALLAL, M. Christophe ALVES, Mme Françoise AMPOULANGE, Mme Laurence ARRIBAGE, M. Olivier ARSAC, Mme Patricia BEZ, Mme Michèle BLEUSE, M. Jean-Jacques BOLZAN,

	M. Jean-Paul BOUCHE, Mme Maroua BOUZAIDA, M. Maxime BOYER, M. Sacha BRIAND, Mme Hélène CABANES, M. François CHOLLET, M. Gaëtan COGNARD, M. Romain CUJIVES, M. Jean-Claude DARDELET, M. Henri DE LAGOUTINE, M. Jean-Baptiste DE SCORRAILLE, M. Aymeric DEHEURLES, Mme Ghislaine DELMOND, Mme Cécile DUFRAISSE, M. Jonhny DUNAL, M. Jamal EL ARCH, Mme Christine ESCOULAN, Mme Julie ESCUDIER, M. Emilion ESNAULT, M. Pierre ESPLUGAS-LABATUT, Mme Isabelle FERRER, M. Vincent GIBERT, M. Francis GRASS, Mme Isabelle HARDY, Mme Caroline HONVAULT, Mme Valérie JACQUET VIOLLEAU, Mme Laurence KATZENMAYER, M. Pierre LACAZE, Mme Annette LAIGNEAU, Mme Marion LALANE- DE LAUBADERE, M. Jean-Michel LATTES, M. Maxime LE TEXIER, Mme Marine LEFEVRE, Mme Hélène MAGDO, Mme Souhayla MARTY, M. Antoine MAURICE, Mme Odile MAURIN, Mme Nicole MIQUEL-BELAUD, M. Nicolas MISIAK, M. Jean-Luc MOUDENC, Mme Julienne MUKABUCYANA, Mme Nina OCHOA, Mme Gnadang OUSMANE, M. Philippe PERRIN, Mme Julie PHARAMOND, M. François PIQUEMAL, Mme Agnès PLAGNEUX BERTRAND, M. Jean-François PORTARRIEU, M. Clément RIQUET, Mme Agathe ROBY, M. Daniel ROUGE, M. Thierry SENTOUS, M. Bertrand SERP, Mme Nadia SOUSSI, M. Pierre TRAUTMANN, Mme Nicole YARDENI
Tournefeuille	M. Patrick CHARTIER, Mme Corinne CURVALE, M. Dominique FOUCHIER, Mme Corinne GINER, M. Laurent SOULIE
Villeneuve-Tolosane	M. Romain VAILLANT

Conseillers ayant donné pouvoir

	Pouvoir à
M. Philippe PLANTADE	Christian ANDRE
Mme Béatrice URSULE	Grégoire CARNEIRO
M. Alain TOPPAN	Dalila COUSIN
Mme Ana FAURE	Isabelle HARDY
M. Albert SANCHEZ	Thomas KARMANN
M. Thierry DUHAMEL	Alain ALENCON
M. Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE	Ida RUSSO
M. Robert GRIMAUD	Patrick DELPECH
Mme Camille POUPONNEAU	Arnaud SIMION
M. Alain SUSIGAN	Robert MEDINA
M. Thierry FOURCASSIER	Jean-Pierre GASC
M. Serge JOP	Dominique FAURE
M. Djillali LAHIANI	Gnadang OUSMANE
Mme Brigitte MICOULEAU	Jean-Luc MOUDENC
Mme Agnès BENOIT-LUTMAN	Romain VAILLANT

Conseillers excusés

Pibrac	M. Honoré NOUVEL
--------	------------------

Délibération n° DEL-20-1013

Plan de Relance pour l'Emploi - Industries culturelles et créatives - Action 49 – Fonds de soutien à la production cinématographique et audiovisuelle 2020 : attribution des subventions aux lauréats de l'appel à projets

Exposé

Toulouse Métropole a inscrit les Industries Créatives et Culturelles au Schéma de Développement Économique, d'Innovation et de Rayonnement Métropolitain. Elle souhaite soutenir cet écosystème en développement, qui s'appuie sur des compétences avérées et bénéficie d'une offre de formation d'enseignement supérieur reconnue sur le territoire métropolitain, en accordant un soutien financier à la production d'œuvres cinématographiques appartenant au documentaire et au cinéma d'animation.

Toulouse Métropole a ainsi institué, par délibération en date du 27 juin 2019, un fonds de soutien à la production cinématographique et audiovisuelle dans le cadre d'un avenant à la convention de coopération conclue entre l'Etat (DRAC Occitanie), le Centre National du Cinéma et de l'Image Animée (CNC) et la Région Occitanie, conclue pour la période 2017-2019.

Ce fonds de soutien à la production cinématographique et audiovisuelle a pour objectifs :

- D'accorder un soutien sélectif à la production d'œuvres cinématographiques (courtes et/ou longues durées) appartenant au documentaire ou au cinéma d'animation, ainsi qu'à la production d'œuvres audiovisuelles (première diffusion télévision ou première mise à disposition sur une plateforme internet) ;
- De favoriser l'émergence de nouveaux talents ;
- Et de participer au dynamisme et à l'attractivité de son territoire.

La sélection des candidatures s'effectue dans le cadre de comités de lecture consultatifs, composés de membres de droit, représentants des élus métropolitains, de professionnels du secteur du cinéma, de l'audiovisuel, des nouveaux médias et de la culture, de représentants de l'Etat-CNC et de représentants des services concernés des collectivités territoriales partenaires du dispositif. Ces comités examinent conjointement les dossiers de candidatures, selon les critères d'éligibilité suivants :

- Production éligible au Fonds de Soutien Audiovisuel – CNC ;
- Société de production audiovisuelle disposant d'un code APE 5911 (production) ;
- Production répondant à, au moins, deux critères définis ci-dessous :
 - Auteurs, réalisateurs, scénaristes ayant leur résidence principale sur le territoire de Toulouse Métropole ;
 - Producteurs, co-producteurs délégués disposant d'un établissement stable sur le territoire de Toulouse Métropole ;
 - Projets justifiants d'un lien culturel ou géographique fort avec le territoire métropolitain soit par son scénario soit par sa mise en œuvre ;
 - Recours significatifs à des compétences artistiques et techniques locales.

Un premier appel à projets a été lancé au titre de 2019, qui a permis de soutenir 11 projets.

Dans le cadre de l'intégration de Toulouse Métropole à la nouvelle convention de coopération conclue avec les partenaires précités pour la période 2020-2022, soumise au vote ce jour, un deuxième appel à projets a été lancé, doté d'une enveloppe de 500 000€ (cinq cent mille euros) au titre de 2020, dont 100 000€ (cent mille euros) abondés par le CNC.

L'appel a été publié le 13 juillet 2020 sur le site Internet de la Métropole et clôturé le 13 septembre 2020.

Toulouse Métropole a réceptionné 20 candidatures, dont 13 projets de production documentaire et 7 projets de production de films d'animation.

Les comités de lecture réunis les 2 et 3 novembre derniers ont émis un avis favorable pour la sélection de 11 candidatures au regard de la qualité de leur projet artistique et du strict respect des critères d'éligibilité énoncés.

Deux autres projets ont également reçu un avis favorable, sous réserve toutefois de l'engagement d'une chaîne de télévision avant le 4 mars 2021.

Il est ainsi proposé d'attribuer une subvention aux 13 lauréats retenus, tels qu'énoncés à l'article 1 de la présente délibération, dont 2 sous la condition mentionnée ci-dessus, à remplir au 4 mars 2021 au plus tard.

Décision

Le Conseil de la Métropole,

Vu l'avis favorable de la Commission Culture du mercredi 2 décembre 2020,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

D'approuver l'attribution de subventions au titre de « l'Appel à projets du fonds de soutien à la production cinématographique ou audiovisuelle aux documentaires et films d'animation » aux sociétés mentionnées ci-dessous, pour un montant total de 426 000€ (quatre cent vingt-six mille euros), au titre de 2020.

Structure	Titre du film	Durée	Genre / Diffusion	Montant subvention
LE LOKAL PRODUCTION	Herbe Verte	13'	Anim / Cinéma	20 000 €
TAT PRODUCTIONS	Les Argonautes	90'	Anim / Cinéma	100 000 €
XBO FILMS	Le garçon et l'éléphant	5'	Anim / Cinéma	20 000 €
XBO FILMS	Mon tigre	12'	Anim / Cinéma	30 000 €
XBO FILMS	Radio Pilotis	14'	Anim / Cinéma	21 000 €
ARTIMONS FILMS	Dans le cœur des vivants	52'	Docu / TV	25 000 €
LES FILMS DE L'AUTRE COUGAR	Le braquage du siècle	90'	Docu / Cinéma	50 000 €
LES FILMS DE L'AUTRE COUGAR	L'île	52'	Docu / TV	30 000 €
LE LOKAL PRODUCTION	Samuel et la lumière	70'	Docu / TV	20 000 €
LE LOKAL PRODUCTION	Les 4 saisons du Pic du Midi	52'	Docu / TV	30 000 €
EKLA PRODUCTION	Quelle abeille pour demain ?	52'	Docu / TV	20 000 €
HAUTEVILLE PRODUCTIONS	La passion selon Bach	52'	Docu / TV	30 000€ <i>sous condition</i>
VEO PRODUCTIONS	AZF	4x 26'	Docu / TV/Internet	30 000€ <i>sous condition</i>

Article 2

D'autoriser le versement de ces subventions à l'aide des crédits inscrits sur le budget de l'exercice en cours ou suivant.

Article 3

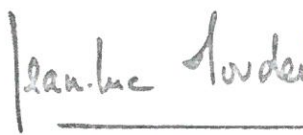
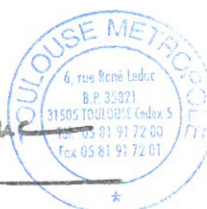
D'autoriser le Président de Toulouse Métropole à signer des conventions avec les porteurs de projets et tous les actes afférents.

Résultat du vote :

Pour	132
Contre	0
Abstentions	0
Non participation au vote	0

Publiée par affichage le **22 DEC. 2020**
Reçue à la Préfecture le **22 DEC. 2020**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Luc MOUDENC